



Courrier bidon suit liquidation judiciaire

Par **renaud62_old**, le **10/10/2007** à **13:45**

Bonjour à tous, j'ai reçu ce matin un courrier d'un mandataire judiciaire me réclamant la somme de 4700 euros pour une pose de fenetre non payée.

Problème: je n'ai jamais fait changé mes fenêtres, (construction -5ans), et je connais encore moins cette société qui est en liquidation depuis juin.

D'après la société mandatée pour récupérer l'argent, le patron de cette entreprise est un escroc.

Serait-il possible de m'éclairer sur les démarches à effectuer pour contrecarrer ses plans.
Merci d'avance.